

PRÉVENTION DES RISQUES

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT

Direction générale de la prévention des risques

Décision du 30 septembre 2016 modifiant la décision du 12 février 2015 portant nomination des membres du comité technique spécial de la direction générale de la prévention des risques

NOR : DEVP1627745S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat,

Vu la décision en date du 12 février 2015 portant nomination des membres du comité technique spécial de la direction générale de la prévention des risques, modifiée par décision du 15 mars 2016;

Vu la liste des candidatures de l'organisation syndicale de la Confédération générale du travail (CGT) aux élections du comité technique spécial de la direction générale de la prévention des risques du 4 décembre 2014;

Vu la proposition de nomination de l'organisation syndicale Force ouvrière (FO) en date du 26 septembre 2016,

Décide :

Article 1^{er}

M. Karoly VIZY est nommé au comité technique spécial de la direction générale de la prévention des risques en qualité de représentant du personnel membre titulaire, au titre de l'organisation syndicale Force ouvrière (FO), en remplacement de M. Mathieu MOREL.

Article 2

M. Jean-Michel VICTOR est nommé au comité technique spécial de la direction générale de la prévention des risques en qualité de représentant du personnel membre titulaire, au titre de l'organisation syndicale Force ouvrière (FO), en remplacement de M. Gilles HAMAIDE.

Article 3

Mme Leila HINAJE est nommée au comité technique spécial de la direction générale de la prévention des risques en qualité de représentant du personnel membre suppléant, au titre de l'organisation syndicale Force ouvrière (FO), en remplacement de M. Karoly VIZY.

Article 4

L'article 1^{er} de la décision du 12 février 2015 susvisée est modifié comme suit :

1. Membres titulaires

Au titre de l'organisation FO

Mme Latifa KHELLADI – SACDD

M. Karoly VIZY – IIM

M. Jean-Michel VICTOR – ITPE

Mme Laurence TABARD – IDTPE

Mme Sandra STOJKOVIC – IIM

2. Membres suppléants

Au titre de l'organisation FO

Mme Leila HINAJE – TSCEI
M. Dimitri CHAILLOU – Agent contractuel
M. Guirec PREVOT – ITPE
M. Clément GASTAUD – ITPE
M. Jean-Marc TEYSSEDOU – ITPE

Article final

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat.

Fait le 30 septembre 2016.

Pour la ministre et par délégation :
Pour le directeur général
de la prévention des risques
et par délégation :
*L'adjoint au directeur général
de la prévention des risques,*
H. VANLAER